

Beurre - Leclerc concède des hausses de tarifs sur le prix du beurre

14/11/2017 | Mise à jour : 16:27

Michel Edouard Leclerc a publié un billet sur le prix du beurre, le 10 novembre, concédant des hausse et s'affirmant prêt à signer la charte.

Dans son post de blog, il explique avoir informé le ministre de l'Agriculture que son groupe a fait « **procéder à un constat d'huissier de ces hausses tarifaires, allant jusqu'à 27,48 % pour certaines marques !** » .

Il poursuit: « **J'ai demandé à ce que l'on transmette ce procès-verbal au médiateur des relations agricoles (Francis Amand) qui dispose ainsi de tout le détail, par produit et par fournisseur.** »

Il affirme avoir déjà, via son blog, « **affirmé que les acheteurs du groupement E. Leclerc avaient accepté d'augmenter les prix d'achat du beurre, tant pour les marques nationales que pour les marques de distributeur.** »

Par ailleurs Michel-Edouard Leclerc a indiqué le 10 novembre, que '**Leclerc est prêt à signer**' la charte d'engagement. '**Après avoir consulté l'ensemble des centres E. Leclerc, j'ai été redire au ministre de l'Agriculture, que nous étions prêts à signer cette charte. Nous n'avons pratiquement pas apporté de modification, juste des points de clarification**', a-t-il précisé dans une vidéo postée sur son blog.